

Société d'Équipement du Département du Doubs - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal - Exercice 1999

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'article L 1524.5 (7^{ème} alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux Conseils d'Administration des Sociétés d'Economie Mixte.

En application de ces dispositions, MM. SCHWINT, ANTONY, consultés au préalable, vous communiquent les informations qui suivent, tirées du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 19 juin 2000.

A) Bilan d'activité

Au cours de l'exercice 1999, l'activité «superstructures» de la SEDD s'est maintenue avec un rôle prépondérant pour la Région de Franche-Comté (secteur scolaire notamment).

L'activité sur le secteur «Montbéliard» a été marquée par le démarrage de deux nouvelles opérations (CPAM et Ville de Montbéliard).

La SEDD a poursuivi et amplifié la collaboration avec la Ville de Besançon sur des projets importants en matière de développement. Il s'agit notamment de :

- * la ZAC Marché/Beaux-Arts avec le démarrage des travaux en juin,
- * la ZAC Louise Michel avec le lancement de la dernière phase du projet comprenant la construction d'un hôtel, de logements et de bureaux,
- * l'îlot Pasteur avec les études de faisabilité mettant en évidence le potentiel pour un ensemble à dominante commerciale mais comportant également bureaux et logements,
- * la ZAC des Hauts du Chazal qui devrait démarrer en 2000.

B) Les comptes de 1999

1) Le chiffre d'opérations qui traduit le montant global des investissements réalisés en 1999, au travers des activités de la SEDD, ressort à près de 188 MF contre 197 MF en 1998. La réalisation inférieure de 20 MF à la prévision s'explique par des décalages sur l'exercice suivant de travaux pour les agences superstructures et Montbéliard.

Pour les recettes, le réalisé 1999 de l'agence «Besançon», supérieur aux prévisions, compense le retard constaté sur l'agence «superstructures».

La répartition du chiffre d'opérations selon les agences est la suivante : Superstructures : 48,8 %, Besançon : 34,5 %, Montbéliard : 16,7 %.

Les opérations concédées ont représenté 69,3 MF soit environ le double de 1998. La production stockée s'est quant à elle réduite largement (15 MF contre 25 MF en 1998).

2) Le chiffre d'affaires de la société, qui correspond à l'ensemble des rémunérations, études et prestations réalisées par la SEDD pour ses clients s'est élevé à

13 133 KF, stable par rapport à 1998. Les clients principaux sont : Ville de Besançon : 54,3 %, Région de Franche-Comté : 24,9 %, Montbéliard : 20,4 %.

3) Le résultat d'exploitation s'établit à 460 KF (270 KF en 1998). Le résultat net de la société pour 1999 ressort à 168 KF après Impôt Sociétés (217 KF) et intéressement (220 KF). Il était de 168 KF en 1998. Globalement, comme pour les exercices passés, les résultats d'exercice légèrement positifs ne permettent pas d'améliorer le haut du bilan de la société.

4) Le personnel de la SEDD demeure à un niveau équivalent aux années antérieures soit 25 salariés en moyenne sur l'exercice 1999, qui a vu par ailleurs la réduction du temps de travail appliquée à compter du 1^{er} juin.

L'année 1999 a enregistré un redéploiement de l'Agence de Montbéliard avec l'arrivée d'un nouveau responsable. Par ailleurs, une nouvelle fonction commerciale, de promotion et communication a été individualisée : rattachée à la Direction, elle est mise à disposition des chargés d'opération à la demande des collectivités concernées.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce rapport de gestion, relatif à l'activité de la SEDD pour l'exercice 1999.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce rapport.

MM. SCHWINT et ANTONY, Administrateurs de la SEDD, ne prennent pas part au vote.

Récépissé préfectoral du 9 octobre 2000.